

MPB. Nouveau séisme à Plérin

Julien Vaillant

Journée très agitée, hier, au marché du porc breton (MPB) de Plérin. La cotation n'a pas eu lieu puisque deux nouveaux abattoirs se sont retirés. Daniel Picart, le président du MPB, a, lui, été poussé vers la sortie par les groupements de producteurs qui appellent... à une baisse du cours du cochon. Une position inacceptable, selon la FDSEA.



Photo Claude Prigent/Le Télégramme

Daniel Picart (à droite), président du MPB, et Michel Bloc'h, président de l'UGPVB, à Plérin, le 18 août dernier.

Le marché du porc y survivra-t-il ? Si oui, à quel prix pour les éleveurs ? Ce jeudi, « la bourse du cochon » (dont le cours sert de référence dans toute la France depuis 1972) a changé de président et perdu deux nouveaux acheteurs. Les abattoirs Abera (groupe Sofiprotéol) et Bernard (Jean Floc'h) ont en effet refusé de participer à la séance de cotation, imitant Bigard et la Cooperl (qui jugent trop cher le cours du porc à 1,40 € le kilo, objectif fixé par le

gouvernement pour soutenir les éleveurs). Mais l'institution a aussi vu les éleveurs se déchirer entre eux.

Daniel Picart victime d'une « trahison »

Hier, deux offensives ont été menées simultanément à Plérin. La première vise à modifier les règles même du marché du porc breton. Depuis des semaines, deux abattoirs (la Cooperl et Bigard) réclament en effet une modifica-

tion du règlement. Parmi leurs exigences : la fin du prix de retrait (la cotation ne peut pas aujourd'hui baisser de plus de 6 centimes entre deux séances), mais également celle des affectations. Un mécanisme qui oblige les acheteurs à se répartir les porcs inventés en fin de séance.

Daniel Picart assure qu'il était prêt à changer le règlement, « comme c'est le cas depuis quarante ans ». Mais pas question de toucher aux affectations. « C'est la raison

d'être du marché. Elles protègent les petits producteurs et les plus éloignés géographiquement. C'est ce qui garantit à tous les éleveurs d'être traités de la même façon », indique le désormais ex-président... poussé vers la sortie par les siens. « La Cooperl leur a peut-être demandé ma tête. Toujours est-il que mes responsables régionaux - le comité régional porcin et Uniporc - m'ont demandé de rentrer à la maison. Ils me reprochent d'être trop proche des éleveurs et

pas assez des abattoirs », déplore l'éleveur basé à Plouigneau, en parlant d'une « trahison ».

Réunion décisive à Loudéac

Parallèlement à son éviction, une deuxième offensive, sur le terrain des prix cette fois, était menée. Les auteurs inattendus de cette attaque ? Les éleveurs eux-mêmes, plus précisément les groupements d'éleveurs. L'UGPVB (Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne) a ainsi demandé aux abattoirs présents au marché « de ne plus acheter à 1,40 euro, et ceci dès ce jeudi 24 septembre 2015 ». « Si nous n'avions pas pris cette décision, c'était le dernier marché au MPB aujourd'hui (hier, NDLR) », s'est justifié le président de l'UGPVB, Michel Bloc'h. « On souhaite que le marché refonctionne normalement. Si on continue dans cette voie, il n'y aura plus de marché, les opérateurs n'y viendront plus, en raison de la déconnexion avec les prix pratiqués dans les autres pays producteurs européens », a-t-il ajouté. Une position « inacceptable » pour Didier Lucas, le patron de la FDSEA dans les Côtes-d'Armor, pour qui « le syndicalisme ne peut pas accepter de baisse des prix ». Un discours qui est sûrement arrivé aux oreilles de François Pot, le nouveau président du marché breton du porc. Hier, comme tout l'état-major du MPB, cet éleveur finistérien était en réunion à Loudéac avec les représentants des abattoirs. Enjeu de la discussion : le retour de tous les acheteurs à Plérin... En échange de concession de la part des producteurs.